

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

23 février 2026
20 h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 23 février 2026, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présent:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Martha Slocombe	Siège 2
		Monsieur Nick Tassé	Siège 3
		Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4

Aussi présent: Me Claude Gilbert, Greffier
Me Mathieu Poitevin, Assistant greffier
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire Jonathan Cha a agi comme président de la séance.
Me. Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

15 personnes y assistaient

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h 02.

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 février 2026 tel que ci-après modifié:

- en remplaçant le titre du point 13 a) par le suivant: **Nomination permanente – opérateur d'appareils motorisés « A »**.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 26 janvier 2026;
- séance spéciale du 9 février 2026.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-003

5. Correspondance

a) Ville de Côte Saint-Luc – résolution (soutien à un Iran libre et à la diaspora iranienne)

Le 19 février 2026, le greffier adjoint a transmis une résolution adoptée le 16 février par le conseil municipal, par laquelle celui-ci exprimait sa solidarité avec le peuple iranien dans sa quête de liberté, de dignité et d'une société fondée sur l'État de droit.

6. Rapport du Maire

Le Maire, Jonathan Cha, a fait rapport sur les questions relatives à la gouvernance et au développement urbain, ainsi que sur tout autre sujet pertinent.

7. Rapports des conseillers

a) Siège Numéro 4

Philippe Bergeron, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en mobilité durable et en sports.

b) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en finances et le statut bilingue.

c) Siège Numéro 2

Martha Slocombe, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en transition écologique, en urbanisme et en participation citoyenne.

d) Siège Numéro 3

Nick Tassé, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en gestion des actifs et en développement économique.

8. Première période de questions du public

À 20h22, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions posées à l'avance furent également prises.

I. **Edna Milbrent**

S'interroge sur le processus en cours concernant les mesures de sécurité à l'intersection où un élève a été frappé, et sur les raisons des délais pour mettre en place des changements permanents.

Elle demande aussi le calendrier prévu pour l'implantation des améliorations.

II. **Joanna Duy**

Remercie le maire Cha pour sa présence lors de la rencontre de la fin de semaine précédente concernant l'ajout d'une pancarte d'arrêt additionnelle.

S'interroge sur les mesures immédiates que la Ville peut implanter (marquage au sol, dos-d'âne, feux clignotants, ajout de panneaux d'arrêt) et sur la possibilité de réduire le nombre de voies à cet endroit.

III. **Karen Christensen**

S'interroge sur les actions prévues à court terme avant la fin de l'hiver et sur une présence accrue des agents de sécurité (PSO) aux heures de pointe.

IV. **Jason Milbrent**

Il mentionne que lui-même, dans le passé, a déjà failli heurter un enfant à cette intersection malgré un arrêt complet.

Il suggère d'installer un feu clignotant au-dessus du passage pour mieux attirer l'attention des conducteurs.

V. **Hannah Beattie**

Elle souligne que même si elle appuie la présence d'un brigadier aux heures de pointe, cela ne règle pas la situation hors pointe. Elle demande pourquoi la voie unique ne pourrait pas être prolongée de Milner à Ainslie.

Elle demande si la Ville envisagerait d'aménager un trajet sécuritaire entre Coffee et l'école (RWA) (piste cyclable, marquages au sol, etc.)?

VI. Jessica Houde Woytiuk

Remercie les partenaires avec qui elle a collaboré pour améliorer la sécurité de l'intersection.

Demande si les agents de sécurité publique pourraient être affectés à cette intersection sur une base rotative, plutôt que d'être limités aux écoles primaires?

VII. Louise Chenevert

Pose des questions au sujet du procès-verbal de la dernière séance du conseil, notamment sur l'absence de réponses consignées. Elle demande s'il s'agit d'un changement de pratique avec le nouveau Conseil?

A exprimé des préoccupations concernant les inexactitudes dans les questions consignées dans le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil. Elle remarque aussi que le rapport du maire figure à la fin du procès-verbal et demande où se trouvent les rapports des conseillers?

Elle s'informe au sujet d'un projet qui existait il y a quelques années concernant le logement et les unités locatives disponibles dans la Ville.

VIII. Mike Elie

Demande un plan détaillé présentant l'état réel des véhicules (odomètre, état mécanique, etc.), pas seulement leur âge.

Demande si la Ville peut réévaluer ses besoins réels en camions et envisager des options moins coûteuses?

IX. Mark Lehberg

S'interroge sur le rétablissement du stationnement de jour sur la rue Nelson, les raisons du délai et la différence de traitement par rapport à Bedbrook.

X. Farah Issa

S'interroge sur l'usage du balcon de l'Hôtel de Ville et demande qu'il soit réservé aux drapeaux officiel (Canada, Québec, Montréal-Ouest).

XI. Cynthis Koomas

S'interroge sur l'application de la politique relative aux encombrants déposés en bordure de rue et sur l'absence de réponse de Travaux publics.

XII. Valmar Kurol

S'interroge sur la fréquence de repeinture des passages pour piétons sur Westminster pour assurer leur visibilité et la sécurité.

XIII. Isabelle Valois

S'interroge sur la responsabilité de la Ville quant au retrait d'un nid de guêpes dans un arbre municipal devant une résidence et sur le suivi à sa demande.

XIV. Luis Souhami

S'interroge sur les plans de la Ville pour améliorer l'état des rues pavées.

XV. Richard Dourian

S'interroge sur l'installation d'une fenêtre « interdiction de stationner » sur Rugby afin de permettre le balayage de rue?

XVI. Janice Hamilton

S'interroge sur une éventuelle fermeture du Centre communautaire et sur les mesures de relocalisation des activités et petits cours.

XVII. Michaella Étienne et Andrea Letko

S'interroge sur des interventions structurelles et permanentes pour améliorer la sécurité piétonne aux traverses de Broughton et d'Ainslie sur Westminster, ainsi que

les solutions à long terme pour sécuriser les intersections de Westminster en dehors des heures où un brigadier est présent (après 16 h, l'été, etc.).

XVIII. Glen Cowan

S'interroge sur des mesures pour sécuriser l'intersection Milner/Westminster, notamment l'ajout de panneaux « interdiction de virage à gauche » et le dégagement des obstacles à la vue des piétons.

XIX. Tagrid Akl

S'interroge sur l'adoption d'un plan stratégique de jardins de pollinisateurs indigènes afin d'accroître la biodiversité et réduire les coûts d'entretien.

XX. Arvind Ramanathan

S'interroge sur les causes de mortalité des arbres plantés (Triangle Park, Easton), les mesures pour l'éviter à l'avenir et le remplacement des arbres perdus.

XXI. Paul Kenton

S'interroge, d'une part, sur la publication de la liste annuelle des priorités en infrastructures et, d'autre part, sur l'influence réelle de la Ville et des critères gouvernementaux dans ce classement.

XXII. Laura Waugh

S'interroge sur la cohérence des interdictions de stationnement lors des opérations de déneigement et sur la raison pour laquelle Westminster Nord impose des restrictions différentes obligeant des déplacements quotidiens de véhicules.

XXIII. Steven Mohn et Eric Reiter

S'interroge sur la possibilité de refaire la chaussée d'Ainslie (par tronçons si nécessaire) avec remplacement des conduites, ainsi que sur une contribution éventuelle de Royal West Academy.

XXIV. Stan Carney

S'interroge sur l'amélioration du décor visuel du poste d'accueil à l'Hôtel de Ville et sur la conformité du protocole d'affichage des drapeaux derrière le Conseil.

XXV. Andréanne Labbé

S'interroge sur la possibilité d'offrir trois ou quatre versements pour les taxes foncières, comme dans d'autres municipalités.

S'interroge sur les démarches prévues pour tenter de réduire la quote-part d'agglomération?

La première période de questions prit fin à 21h36.

9. Contrats du Greffe

a) Une Heure pour la Terre 2026

ATTENDU QUE « Une Heure pour la Terre » est un événement international annuel parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund);

ATTENDU QUE cet événement vise à sensibiliser davantage le public à l'importance d'économiser l'énergie pour lutter contre les changements climatiques;

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère et secondé par Nick Tassé, Conseiller et résolu :

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte d'éteindre tout éclairage non essentiel pendant une (1) heure le samedi 28 mars 2026 à compter de 20 h 30.

- 2) Que tous les résidents de Montréal-Ouest soient encouragés à participer à cet événement de la même manière.
- 3) Que la Ville de Montréal-Ouest invite toutes les municipalités de l'île de Montréal à prendre part à l'Heure de la Terre 2026.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-004

b) Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – regroupement d'assurances pour la protection des élus et hauts fonctionnaires et de la responsabilité pénale en matière de santé et sécurité au travail

ATTENDU que, conformément à l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Montréal-Ouest peut participer à un regroupement d'assurances avec l'UMQ;

ATTENDU que la Ville désire se joindre au regroupement d'assurances en commun de l'UMQ, à titre de municipalité participante, pour l'acquisition d'assurances protection de la réputation des élues, élus et hauts fonctionnaires contre la diffamation, le harcèlement et les propos haineux, et d'assurances pour la responsabilité pénale en matière de santé et sécurité au travail;

ATTENDU que la période visée par le contrat d'assurance issu du Regroupement d'assurances est du 31 mars 2026 au 30 mars 2031;

ATTENDU que l'UMQ agit à titre de mandataire du regroupement d'assurances, notamment pour la préparation de la documentation, la procédure de publication d'avis d'intention, l'octroi du contrat d'assurances et son renouvellement, le cas échéant;

ATTENDU que la Ville, à titre de municipalité participante au regroupement d'assurances, s'engage à effectuer l'achat de ses assurances auprès du soumissionnaire retenu, conformément aux lois applicables, et à fournir les renseignements requis à cette fin;

ATTENDU que les protections et conditions afférentes aux assurances seront prévues dans des polices d'assurance ou certificats émis au nom de chaque municipalité participante;

ATTENDU que la Ville demeure responsable du paiement de ses primes et de ses frais, notamment les frais d'administration applicables en faveur de l'UMQ;

ATTENDU que, bien que l'UMQ, en tant qu'adjudicateur, prenne les précautions raisonnables à l'égard des présentes, chaque partie membre du regroupement s'engage à régler elle-même tout litige qui pourrait survenir suite ou à l'occasion des présentes, y compris celui entre elle et l'assureur ou le courtier de ce dernier;

ATTENDU que, sous réserve des dispositions légales applicables, une municipalité peut adhérer ultérieurement au regroupement, s'en retirer ou être expulsée selon les modalités établies par le regroupement d'assurances;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville convienne de joindre le regroupement d'assurances de l'UMQ, à titre de municipalité participante, en vue de l'octroi d'un contrat d'assurances pour la protection de la réputation des élues, élus et hauts fonctionnaires contre la diffamation, le harcèlement et les propos haineux et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité, pour la période du 31 mars 2026 au 30 mars 2031.
- 2) Que la Ville mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire du regroupement d'assurances, notamment afin de préparer et de procéder à la publication d'un avis d'intention, à l'octroi du contrat d'assurance et à son administration, dont son renouvellement.
- 3) Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document, tout formulaire, tout contrat ou tout autre document requis en lien avec le regroupement d'assurances, pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-005

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 24 Janvier au 20 Février, 2026

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé Nick Tassé, Conseiller et résolu :

Que la liste des comptes payables pour la période du 24 janvier au 20 février, 2026 totalisant \$1,309,864.97 ainsi que la masse salariale au montant de (période 51 to 3) soit approuvée et payée.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-006

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de février 2026

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère et secondé par Philippe Bergeron Conseiller, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de février 2026.

Adoptée à l'unanimité
#20260223-007

c) Subvention 2026

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller et secondé par Martha Slocombe, Conseillère et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accorde les subventions suivantes pour l'année 2026 :

• Bibliothèque des enfants de Montréal-Ouest	\$91,000.00
• Bibliothèque publique de Montréal-Ouest (MWPL)	110,829.00
Contribution de la Ville au paiement du loyer de la MWPL	53,528.78
• The Informer	27,000.00
• Community Services Council	5,000.00
• Dr. Robert Drummond (Roots and Remembrance)	250.00

Adoptée à l'unanimité
#20260223-008

d) Demande d'aide financière – taxe d'accise sur l'essence

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage à respecter les modalités applicables du guide mentionné au préambule.
- 2) Que la Ville convient d'être seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028
- 3) Que la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente résolution (dossier 1266047- version numéro 1) et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- 4) Que la Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement.

5) Que la Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme.

6) Que la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-009

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, conseiller et résolu:

1) Prendre acte de la réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 18 février, 2026.

2) D'approuver, en vertu du PIIA, les plans suivants, et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Project
2 Rennie	Remplacement de six fenêtres;
12 Campbell	Remplacement de trois fenêtres et la porte avant;
458 Brock N.	Remplacement de deux fenêtres;
223 Strathearn N.	Condamner une porte arrière et remplacer une fenêtre latérale par une nouvelle porte-patio;
2 Brynmor	Remplacement d'une porte;
64 Strathearn N.	Remplacement de neuf fenêtres.

3) D'approuver, avec conditions, en vertu du PIIA, les plans suivants, conformément aux recommandations du CCU telles qu'énoncées au procès-verbal :

Adresse	Project
26-28 Westminster N.	Installation d'enseignes commerciales;
74 Wolseley N.	Rénovation de l'agrandissement arrière du rez-de-chaussée, avec modifications aux ouvertures et remplacement d'une fenêtre latérale;
63-65 Northview	Remplacement des murs de maçonnerie avant et arrière ainsi que des appuis de fenêtres;

4) Refuser les plans suivants, conformément aux recommandations du CCU telles qu'énoncées dans le procès-verbal :

Adresse	Project
128 Strathearn N.	Agrandissement de deux étages sur le côté de la maison.

5) Reporter l'examen des plans suivants, tel que demandé par le requérant du permis:

Adresse	Project
251 Percival	Reconstruction du perron avant, des escaliers avant et des rampes.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-010

12. Travaux Publics

a) Attribution du contrat – travaux d'aménagement routier transitoire au passage à niveau

ATTENDU QUE la Ville de Montréal-Ouest a lancé un appel d'offres public en vue d'attribuer un contrat pour des travaux d'aménagement routier transitoire au passage à niveau situé à l'intersection Westminster et Sherbrooke;

ATTENDU QUE quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés par des entrepreneurs;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et évaluées;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie WSP a analysé les soumissions, évalué leur conformité et recommandé que le contrat soit attribué au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE il est opportun de réaliser ces travaux afin d'améliorer la sécurité de la circulation et des piétons sur la rue principale de Montréal-Ouest;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller et secondé par Nick Tassé, Conseiller et résolu:

- 1) Que le contrat pour les travaux d'aménagement routier transitoire au passage à niveau soit attribué au plus bas soumissionnaire conforme, Uniroc Construction Inc., pour un montant de 78 250,20 \$ (excluant les taxes).
- 2) Que cette dépense soit imputée au surplus non affecté.
- 3) Que le maire et le Greffier soient autorisés à signer tout contrat et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-011

b) Contrat de fourniture – trois véhicules

ATTENDU que l'achat de trois véhicules légers pour le Service des travaux publics a été prévu pour 2026, conformément au Programme triennal d'immobilisations adopté en décembre 2025;

ATTENDU que ce contrat peut être octroyé à la suite d'un appel d'offres réalisé par l'entremise du service d'achat du gouvernement du Québec, conformément à l'article 573.3.2 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) Que l'achat des véhicules suivants (année 2026) sous les numéros de bon de commande 11461, 11462 et 11463 soit approuvé et traité par le Centre d'acquisitions gouvernementales, conformément aux dispositions de l'appel d'offres 2025-8106-50-01 (taxes en sus):
 - Ford F-150 XL Super Crew pour un prix de 55 988,00 \$ (DGA 475)
 - Ford F-250 pour un prix de 58 085,00 \$ (DGA 435)
 - Ford E-Transit pour un prix de 70 591,00 \$ (DGA 296)
- 2) Que le directeur adjoint des travaux publics, M. Allen Idle, soit autorisé à signer les documents nécessaires à la commande, à la livraison et à l'enregistrement.
- 3) Que cette dépense soit imputée au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-012

13. Ressources Humaines

a) Nomination permanente – opérateur d'appareils motorisés « A »

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que l'employé numéro 994 soit nommé opérateur d'appareils motorisés « A » (classe 12) à titre permanent au service des Travaux Publics, à compter du 2 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-013

Amendement à la résolution no 20250929-019 (conférences 2026 – Cadres)

ATTENDU QUE le Conseil, en vertu de la résolution no 20250929-019, a autorisé les gestionnaires de la Ville à participer à des conférences à des fins de développement professionnel;

EN CONCÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère et secondé par Nick Tassé Conseiller et résolu :

Que le Conseil autorise la trésorière à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, à Trois-Rivières, du 20 au 22 mai.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-014

14. Nominations

a) Désignation du maire suppléant

NOTE Les dernières personnes à avoir occupé le poste de maire suppléant, en commençant par la titulaire la plus récente, sont les conseillères Lauren Small-Pennefather, Colleen Feeney, Maria Torres et Elizabeth Ulin.

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller et résolu:

- 1) Que Lauren Small-Pennefather, Conseillère soit nommée Maire suppléante pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2026.
- 2) Que Lauren Small-Pennefather, conseillère, soit désignée pour remplacer le Maire Jonathan Cha au Conseil d'agglomération au besoin, et qu'une copie de la présente résolution soit transmise, le cas échéant, au Conseil d'agglomération.
- 3) Que cette nomination entre en vigueur le 1er avril 2026.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-015

b) Comité du régime de retraite

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller et résolu:

- 1) Nommer les personnes suivantes à titre de représentants de l'employeur au Comité du régime de retraite des employés de la Ville de Montréal-Ouest :
 - Conseillère Lauren Small-Pennefather;
 - Me Raffaella Di Stasio, Directrice Générale;
 - Ms. Valentina Maria Todoran, Trésorière;
 - Me Claude Gilbert, Greffier.
- 2) Abroger la résolution #20231002-014.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-016

15. Dépôt de Documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption des règlements

a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement amendant le Règlement de circulation n° 405

Monsieur le Maire Cha donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement amendant le Règlement de circulation n° 405 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

b) Avis de motion et dépôt du projet de règlement visant à modifier le Règlement n° 2020-007 consolidant le règlement concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Montréal-Ouest

c)

Monsieur le Maire Cha donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé " Règlement visant à modifier le Règlement n° 2020 007 consolidant le règlement concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Montréal Ouest ".

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

17. Deuxième période de questions public

À 21h47, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Aucune question n'a été soulevée dans la salle et aucune question n'a été posée en ligne.

18. Levée de la séance

À 21h48., aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20260223-017

Jonathan Cha
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier Archive-20260223